



UNION DES PATROUILLEURS ALPINS - UPA10

Procès-verbal de la 65^e assemblée générale ordinaire
Samedi 21 novembre 2009 à 10 h.30
Château de Morges

Présidence : Jocelyne Gay, présidente de l'UPA 10

C'est au son du cor des alpes que les membres UPA 10 et les personnes invitées sont conviés à prendre place dans la salle Champoud du château de Morges.

1. Souhais de bienvenue de la présidente centrale

L'assemblée générale 2009 est ouverte avec les salutations d'usage. Notre présidente souhaite particulièrement la bienvenue à :

Abt Jean	cdt de corps - membre UPA 10,
Brig. Froidevaux Denis	cmdt brig inf mont 10,
Cap Pralong Georges	membre de la direction de la PDG
Martre Pierre	Général (France) et président de l'UTM,
Panchaud Marc-André	délégué UPA 1
Walker Hans-Peter	Vice-président USPA
Züger Eric	Consieller municipal, représentant la Municipalité de Morges

La parole est donnée à Eric Züger qui nous adresse les salutations de la Municipalité. M. Züger nous décrit sa ville et nous signale que nous sommes dans les locaux du Canton.

Jean Abt s'adresse également à l'assemblée pour adresser un chaleureux merci au comité et à sa présidente pour la parfaite organisation de la journée. Citant notre président, il rappelle combien les liens sont importants dans notre Union.

Quelques membres se sont excusés de ne pouvoir participer à cette assemblée.

La liste de présence circule et fait apparaître la présence de 40 membres UPA 10 et 7 invités.

C'est avec beaucoup de tristesse que notre présidente donne lecture des membres disparus au cours de l'exercice 2009.

Ansermet Jean-Pierre	(date de décès pas connue)
Beausire Jacques-Henri	27.11.2008
Graf Jean-Paul	11.05.2009
Pernet André	19.09.2009
Favre Jean-Daniel	19.11.2009

L'assemblée se lève pour observer une minute de silence.

La présidente adresse également ses condoléances à tous les membres qui ont perdu un de leurs proches pendant cette année et ses vœux de prompt rétablissement aux membres ou à leur famille malades ou accidentés.

Ordre du jour:

L'ordre du jour est présenté. Il n'apporte pas de modification de la part des membres et sera suivi tel quel.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2008

Le procès verbal de la 64^e assemblée générale est paru dans le Patrouilleur avec la convocation à l'assemblée générale. Il est mis en discussion.

Il n'y a pas de remarque. Le PV est ainsi adopté.

3. Réception des nouveaux membres

Sont cités comme nouveaux membres, les personnes suivantes :

Nom	Prénom	Adresse	date naiss	Admis le
BLANC	Theirry	Rte du Village 56, 1509 Vucherens	12.02.1961	14.05.2009
SKUPIENSKI	Barbara	Prés Rapets, 1892 Lavey-Village	08.10.1957	14.05.2009
MATILE	Gérard	Rte des Roches, 1042 Assens	28.05.1951	05.09.2009
MONOD	Marie-Paule	Bellevue 8, 1073 Savigny	12.07.1991	21.11.2009
MOSER	Christophe	Av. de France 31, 1004 Lausanne	05.08.1968	21.11.2009

A toutes et à tous, la présidente souhaite la bienvenue et espère qu'ils trouveront beaucoup de satisfactions au sein de notre Union. Les nouveaux membres présents sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

4. Rapports de gestion

- de la Présidente
- du président des vétérans
- du président du ski-club UPA 10
- du président de la cabane
- du président des Trophées du Muveran
- du rédacteur du Patrouilleur alpin

Ces rapports ont été présentés dans le patrouilleur no. 253 de janvier 2010.

5. Adoption des rapports de gestion

Les rapports présentés au point 4 de l'ordre du jour sont adoptés en bloc.

6. Rapport du caissier central

Olivier Toletti nous commente les comptes et nous livre le rapport suivant :

1) Remerciements

A tous les membres qui ont payé promptement leur cotisation 2009 lors de la demande de cotisation en février 2009.

Aux membres qui ont contribué à l'équilibre de la caisse centrale en versant des dons pour un montant total de Frs. 1'540.00 (en augmentation de Frs. 314.50 par rapport à 2008 !) et aux annonceurs qui ont mis des publicités dans le Patrouilleur. Je tiens à préciser que les dons sont toujours les bienvenus et que nos membres en activité professionnelle ont toujours la possibilité de faire de la publicité dans le Patrouilleur. Merci de ne pas l'oublier !

2) Regrets

De constater que 13 membres n'ont pas encore répondu aux rappels de cotisation.

2009 a été une année difficile pour l'encaissement des cotisations de nos fidèles membres.

En effet, à la suite du rachat de la banque ANKER par la banque BCGE, cette dernière a pris la décision de tout bonnement annuler les anciens comptes pour lesquels des bulletins de versement avaient été imprimés. Cette manœuvre a été réalisée sans que des clients comme notre Union en soient informés ! Un gros grain de sable dans les rouages des trafiques de paiement !

Par conséquent, plusieurs cas de figures se sont développés :

Certaines cotisations payées à l'aide des anciens BV sont passées sans encombre.

Certains membres n'ont pas pu payer car leur BV a été refusé par la Poste, plus particulièrement lors de paiement par e-banking.

D'autres ont réussi à payer et leur compte respectif a été débité correctement ... pour être re-crédité quelques jours / semaines plus tard !

De notre côté, nous avons réagi et transmis de nouveaux BV pour paiement sur notre compte CCP aux membres dont nous n'avons pas encore reçu de cotisation. A ce jour, la grande majorité des cotisations 2009 ont été encaissées. Mais certaines restent encore à encaisser ...

Nous tenons à nous excuser auprès de nos membres pour tous ces désagréments, mais le problème avec notre banque a dépassé notre contrôle. C'est pourquoi, notre Comité a décidé de solder & de clôturer notre compte auprès de la BCGE pour la fin du mois de septembre 2009. Dorénavant, nous n'utiliserons que notre compte chez POSTFINANCE.

3) Caisse Centrale - Trophées - Cabane

- Les comptes de la caisse centrale bouclent avec un bénéfice de Frs. 763.25

- Les Trophées avec un bénéfice de Frs. 40.50

- La Cabane avec un bénéfice de Frs. 904.49

Pour la caisse centrale, bien que nous ayons eu ce souci avec notre banque et que le nombre de cotisations non encaissées est plus élevé que la moyenne des années précédentes, elle boucle par un bénéfice : celui-ci vient principalement par la diminution des subsides versés aux Vétérans, soit Frs. 600 au lieu de Frs. 1'200. Je remercie le Président des Vétérans, Pierre-André Jaunin, pour ce geste.

4) Situation de l'UPA 10

Est bonne avec un bilan consolidé présentant des actifs pour un montant de Frs. 269'633.42.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs est lu par Monique Ruh. Il conclut à l'approbation des comptes

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DE L'UPA 10 Assemblée générale du 21 novembre 2009 à Morges

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs, chers Amis Patrouilleurs,

La commission de vérification des comptes s'est réunie le mardi 20 octobre 2009 pour procéder à l'examen des comptabilités de la Caisse centrale, de la Cabane de Plan-Névé et des Trophées du Muveran pour l'exercice 2008-2009 bouclé au 30 septembre 2009.

Les pièces comptables ont été vérifiées par sondage et correspondent aux documents fournis. Les comptes sont parfaitement présentés. Les soldes en compte des banques et ccp correspondent aux postes figurant aux bilans.

Caisse centrale :

Suite à la reprise de la Banque Anker (banque où étaient versées les cotisations) par la BCGE et la suppression de notre compte sans information préalable par ladite BCGE, un certain nombre de cotisations ont été acheminées sur le compte soldé et retournées aux expéditeurs à leur insu, ce qui a provoqué un nombre important de rappels, pas nécessairement justifiés, et surtout beaucoup de mécontentement auprès de nos membres pour les cotisations soi-disant impayées.

Nous avons cessé définitivement nos relations avec la BCGE et travaillons dorénavant avec Post Finance.

L'an passé, nous avons soulevé la question de la vérification des comptes du Ski Club et des Vétérans. Le Ski Club disposant de statuts propres, nous ne voulons pas demander un avis de droit pour savoir si nous sommes autorisés à vérifier leurs comptes.

Il ne nous paraît pas correct de traiter différemment les deux groupements. Nous proposons donc, à l'avenir, de considérer les montants alloués comme « participation à bien plaisir » au lieu de subside, ce qui évitera par la suite toute discussion et vérification.

Trophées :

Nous avons constaté un nombre relativement important de factures d'annonceurs en souffrance et ce parfois depuis deux ans.

Nous sommes bien conscients que la recherche de fonds pour financer la plaquette est un travail fastidieux et très important. Nous sommes d'avis qu'il devrait y avoir un contrôle plus rigoureux, notamment une entente entre le caissier et le prospecteur pour refuser une insertion si l'annonceur est déjà en délicatesse avec ses paiements antérieurs, c'est-à-dire un mauvais payeur !

Les rappels aux personnes concernées sont souvent délicats, du fait que les contacts sont liés au sponsoring des Trophées.

De plus, les Trophées se déroulant en avril et la clôture des comptes à fin septembre, le délai est particulièrement court pour l'envoi des factures et ensuite des rappels.

Une solution serait d'envoyer la facture avec la plaquette, début mars comme pour les coureurs, de raccourcir le délai de paiement et d'envoyer les premiers rappels avant le déroulement de la manifestation, malgré la surcharge évidente que cela représente pour le caissier.

Cabane :

Nous n'avons rien relevé de particulier sur les comptes de la cabane.

Nous tenons à remercier les caissiers pour l'excellence du travail fourni, de leur disponibilité, ainsi que la parfaite tenue des comptes.

Au vu de ce qui précède nous vous invitons :

- 1 à approuver les comptes tels que présentés
- 2 à donner décharge aux trésoriers respectifs
- 3 à donner décharge aux vérificateurs

Fait à Lausanne le 2 novembre 2009
Monique Ruh et Jean-Pierre Favre

8. Budget et cotisation 2010

Le budget 2010 est commenté par le caissier lequel présente un excédent de recettes de Frs. 95.00.

Il n'y a pas de questions.

Il est adopté, de même que le montant de la cotisation 2010 qui se maintient à Fr. 45.-.

9. Elections

- des vérificateurs des comptes.

Monique Ruh-Hintermann a terminé son mandat. Jean-Pierre Favre est désigné président et Gilbert Locher devient membre. L'assemblée élit, comme suppléant, Pierre Tzaud, qui, bien qu'absent aujourd'hui, accepte cette élection.

10. Démissions - radiations

La présidente communique à l'assemblée, qui enregistre, les démissionnaires de l'année.

Nom – prénom	démission pour le
Rod Pierre-André	31.12.2008
Venezia Dino	30.09.2009
Butticaz Maurice	31.12.2009
Haas Rudolf	31.12.2009

Il n'y a pas de radiation.

11. Activités 2010

La présidente donne la liste des activités prévues pour l'année 2010. Le programme complet paraîtra dans le premier patrouilleur de l'année prochaine.

Les responsables des différents secteurs donnent quelques informations complémentaires.

Notre présidente rappelle le Noël prévu le 19 décembre 2009.

12. Proposition individuelles et divers

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité.

La présidente profite de cet instant pour donner quelques cadeaux et, oh surprise, en recevoir également un.

Guy-John s'adresse à l'assemblée en ces termes :

Proposition de nomination d'un membre d'honneur

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,
Chers membres UPA,

Certains parmi vous se rappellent peut-être encore de Mireille, cette pauvre mouche ayant passé toute une saison d'été à la cabane de Plan-Névé et qui était, selon l'expression consacrée, à la fois au four et au moulin.

Certains parmi vous se rappellent encore de notre regretté Jean-Paul Graf, qui avait été nommé, à l'époque, membre d'honneur pour services rendus à notre société.

Si je prends la parole aujourd'hui, c'est justement pour vous parler d'une personne qui, comme Jean-Paul, a rendu et rend encore de nombreux services à l'UPA 10. Une personne qui, comme Mireille, s'engage sur tous les fronts pour mettre la main à la pâte.

Cette personne, à la fois honnête, discrète, serviable et toujours souriante, cette personne que tant de sociétés rêvent d'avoir dans leurs rangs, elle existe ; elle est parmi nous.

Régulièrement engagée lors des activités diverses de l'UPA, que cela soit au Trophée du Muveran, au Noël de l'UPA, à la course pédestre de Plan-Névé, à l'ouverture de la cabane, elle est là. Elle répond présent.

Je ne vous parlerai pas des nombreuses autres activités qu'elle mène encore parmi nous ou dans d'autres sociétés. Ceux et celles qui le côtoient régulièrement savent aussi bien que moi combien l'énergie qu'il dépense pour notre société est grande.

Mais je peux vous dire que ce membre UPA nous est précieux et nous devons lui en être reconnaissant. Sans membre comme lui, que deviendrait notre société.

Je pense que nul n'est besoin de mettre en discussion la proposition qui va vous être faite ni de la mettre en votation. Vos applaudissements confortera votre Comité dans la justesse de ce choix.

J'ai donc l'infime honneur, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de l'UPA 10, de vous proposer, en signe de gratitude, de nommer notre ami Gilbert Gonet comme membre d'honneur de notre Union.

Par de chaleureux applaudissements, l'assemblée accepte la proposition de Guy-John et nomme Gilbert Gonet membre d'honneur. Très ému par ces honneurs, Gilbert remercie l'assemblée par quelques mots.

Notre présidente passe la parole à nos invités :

M. Pierre Marthe, général de brigade français et président de l'UTM remercie l'UPA 10 pour son invitation, plus précisément sa présidente dont il a fait sa connaissance dans des réunions

internationales, et souhaite à ses camarades montagnards suisses de pouvoir garder encore longtemps une présidente aussi efficace.

M. le Brigadier Denis Froidevaux, commandant de la brig inf mont 10 se plait à saluer l'assemble dans le château dont il est le responsable. Courage et respect, telle est la devise de sa brigade qui défend les valeurs de notre pays.

Il adresse à l'assemblée les salutations des instances de la PDG et de l'armée.

M. le Capitaine Georges Pralong nous adresse les salutations du nouveau commandant de la PDG et se fait un plaisir de rester avec nous durant la journée pour échanger questions et préoccupations sur l'avenir de la PDG.

Jocelyne complète en signalant que 2 patrouilles UPA sont inscrites pour 2010.

Hans-Peter Walker, vice-président de l'USPA, nous adresse également ses salutations et celles de son président retenu par d'autres obligations. Il remercie Jocelyne pour son activité au sein de l'USPA et de la FISM pour l'organisation des journées de Sion.

Marc Antoine Panchaud, chef technique de l'UPA 1, nous adresse également ses salutations et remerciements pour l'invitation. Les activités UPA 1, nombreuses durant l'année, sont ouvertes aux membres de l'UPA 10 surtout celles qui ont un aspect montagnard.

En fin de séance, et avant la clôture, Jocelyne Gay donne quelques informations sur la suite de la journée.

Comme plus personne ne demande la parole et que l'ordre du jour est épuisé, la présidente peut clore cette 65^e assemblée générale. Il est 11h.50.

UNION DES PATROUILLEURS ALPINS – UPA 10

La présidente : Jocelyne Gay

le secrétaire Alain Werly